

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA COHESION SOCIALE  
POLE DE L'ENVIRONNEMENT/BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSEES  
DAECS-PE-BIC-CP-2007- 246

INSTALLATIONS CLASSEES  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**SITE EXPLOITE PAR L'ENTREPRISE DE SANGOSSE à MARQUION**

**ARRETE PORTANT DESIGNATION DU PRESIDENT DU COMITE LOCAL  
D'INFORMATION ET DE CONCERTATION (CLIC)**

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

**VU** le Code de l'Environnement ;

**VU** le Code du Travail ;

**VU** la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

**VU** le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 9 juillet 2007 portant nomination de M. Rémi CARON en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

**VU** la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;

**VU** la circulaire du 26 avril 2005 du Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable relative aux comités locaux d'information et de concertation ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2007 portant création d'un Comité Local d'Information et de Concertation pour le site exploité par l'entreprise DE SANGOSSE à MARQUION ;

**VU** la réunion d'installation du CLIC de l'entreprise DE SANGOSSE à MARQUION du 16 octobre 2007 ;

**VU** la proposition des membres du CLIC de l'entreprise DE SANGOSSE à MARQUION lors de la séance d'installation susvisée ;

**CONSIDERANT** que le président du CLIC est nommé par le Préfet à l'issue de la première réunion du comité :

**SUR** la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais,

**ARRETE** :

**ARTICLE 1er : OBJET**

Conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2007 portant création du Comité Local d'Information et de Concertation pour le site exploité par l'entreprise DE SANGOSSE à MARQUION, M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais est nommé président du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de l'entreprise DE SANGOSSE à MARQUION.

**ARTICLE 2 : DELAI ET VOIE DE RECOURS**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 3 : PUBLICITE**

Une copie du présent arrêté est déposée en mairies de MARQUION et SAUCHY LESTREE et peut y être consultée.

Cet arrêté sera affiché dans les mairies précitées qui dresseront procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité. Il sera également publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

**ARTICLE 4 : EXECUTION**

M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, M. le Directeur de la Société DE SANGOSSE, ainsi que les directeurs et chefs de services des administrations mentionnées à l'article 2 de l'arrêté du 2 janvier 2007 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera transmise aux membres du CLIC DE SANGOSSE.

ARRAS, le 19 OCT. 2007

Le Préfet,



Rémi CARON

Copie destinée à :

- Mmes et MM. les Membres du Comité Local d'Information et de Concertation pour le site exploité par l'entreprise CECA
- MM. les Maires de MARQUION et SAUCHY LESTREE
- M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, Inspecteur des Installations Classées, 941 rue Charles Bourseul, BP 750, 59507 DOUAI CEDEX
- Secrétariat Général du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles de l'Artois, Centre Jean Monnet, Avenue de Paris, 62400 BETHUNE
- M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Rue René Cassin, BP 77, 62052 SAINT LAURENT BLANGY CEDEX
- M. le Chef du Pôle Sécurité Préfecture
- M. le Directeur Départemental de l'Equipement, 100 avenue Winston Churchill, BP 7, 62022 ARRAS CEDEX
- M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 5 rue Pierre Bérégovoy, BP 539, 62008 ARRAS CEDEX
- Recueil des Actes Administratifs